



Études pré-opérationnelles d'aménagement de l'agglomération

PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification de l'organisme qui passe le marché : M. le Maire, mairie de Quédillac, 19, rue de Rennes, 35290 Quédillac. Tél. 02 99 06 20 25.
Courriel : nathalie.gorre@quedillac.fr
Procédure de passation : procédure adaptée.
Objet du marché : études pré-opérationnelles d'aménagement.
Type de marché : services-études.
Critères d'évaluation des offres : les offres seront classées suivant les critères définis à l'article 6 du règlement de consultation.
Obtention du dossier : version électronique : téléchargement : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>
Date limite de réception de l'offre : la remise des offres est fixée au plus tard le vendredi 22 décembre 2023 à 12 h 00.
 La remise des offres par voie électronique est obligatoire. Le candidat devra déposer sa candidature et son offre exclusivement sur le profil acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>
Date d'envoi de l'avis de publication : 17 novembre 2023.

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
 e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr
 Tarif de référence stipulé dans l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022, soit 0,183 € ht le caractère.
 Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune d'Yffiniac

Entretien des espaces verts communaux

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Avis pour la passation des marchés répondant à un besoin estimé entre 90 000 euros HT et les seuils de procédures formalisées.

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : commune d'Yffiniac, 22120 Yffiniac.
Type de numéro national d'identification : Siret.
N° national d'identification : 212 203 897 00013
Groupement de commande : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de consultation :
 Lien URL vers le profil d'acheteur
 Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.megalix.bretagne.bzh>
Identifiant interne de la consultation :
 L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : Dominique Pavy.
Adresse mail du contact : dpavy@yffiniac.bzh
N° téléphone du contact : 02 96 72 60 33.
Section 3 : Procédures
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :
 - aptitude à exercer l'activité professionnelle : conditions / moyens de preuve :
 Moyens matériels et humains mis à disposition pour répondre aux stipulations du CCTP.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 14 décembre 2023, 16 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
 Réduction du nombre de candidats : non.
 Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : entretien des espaces verts communaux.
Code CPV principal : 773000006.
Type de marché : service.
Lieu principal d'exécution du marché : territoire de la commune d'Yffiniac
Durée du marché (en mois) : 12.

La consultation comporte des tranches : non.
 La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (Si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) : oui.
Type de marché réservé :
 - marché réservé à une entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50 % de travailleurs handicapés,
 - marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique ou structure équivalente, employant au moins 50 % de travailleurs défavorisés.

Section 5 : Lots
Marché alloti : oui.
 Description du lot n° 1 : Secteur du bourg - Fil de l'Eau.
 CPV du lot n° 1 : 773000006.

Description du lot n° 2 : Secteur des Jeannottes.
 CPV du lot n° 2 : 773000006.
 Description du lot n° 3 : Secteur de l'Écluse - Saint-René - la Gare.
 CPV du lot n° 3 : 773000006.

Description du lot n° 4 : Secteur de la Croix Bertrand.
 CPV du lot n° 4 : 773000006.
 Description du lot n° 5 : Secteur des Villes Hervé.
 CPV du lot n° 5 : 773000006.

Description du lot n° 6 : Secteur des Villes Hervé.
 CPV du lot n° 6 : 773000006.
Section 6 : Informations complémentaires
Autres informations complémentaires :
Renseignements techniques auprès de : Jean-Benoît Gorin, responsable du service espaces verts : Mail : jbgorin@yffiniac.bzh ; Tél : 06 07 33 36 51.

Section 2 : Communication
Profil acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : M. le Président directeur général de la SPLA/Lannion-Trégor Aménagement.
 Adresse mail du contact : commandepublique@lannion-tregor.com
 N° de téléphone du contact : 02 96 05 08 33.

Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation : cf règlement de la consultation.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure de remise des plis : 18 décembre 2023 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
 Réduction du nombre de candidats : non.
 Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Les variantes à l'initiative du soumissionnaire sont autorisées : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères de choix suivants :
 - valeur technique des prestations : 40 %,
 - prix de l'offre : 60 %.

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : travaux d'aménagement voirie réseaux, lotissement Kreiz Ker à Trédarzac.
Code CPV :
 Principal : 4511291-4, travaux d'aménagement terrain.
 Secondaire :
 - 4511250-0, travaux de terrassement,
 - 4523241-1, travaux de construction de canalisations d'eaux usées,
 - 45232130-2, travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales,
 - 44162500-8, conduite d'eau potable.

Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : Trédarzac.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : non
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : non.
 Pour cela, prendre rendez-vous auprès de : Ronan Geoffroy, tél. 02 96 05 60 97 - 06 79 21 79 76.

Voies et délais de recours :
 - un référé précontractuel peut être exercé jusqu'à la signature du marché conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative ;
 - un référé contractuel peut être exercé à compter de la signature du marché conformément aux articles L.551-13 et R.551-10 du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution ou de 6 mois en cas d'absence d'avis d'attribution ;
 - un recours en annulation de validité du marché peut être exercé, conformément à l'arrêté du Conseil d'État du 16 juillet 2007 dans un délai de deux mois, suivant l'accomplissement de mesures de publicité précisant notamment la date de conclusion du marché et ses modalités de consultation assortie le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis : 17 novembre 2023.

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom de l'acheteur : Lannion-Trégor Aménagement.
Siret : 852 758 853 00018.
Ville : Lannion. Code postal : 22300.
Section 2 : Communication
Profil acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : M. le Président directeur général de la SPLA/Lannion-Trégor Aménagement.
 Adresse mail du contact : commandepublique@lannion-tregor.com
 N° de téléphone du contact : 02 96 05 08 33.

Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation : cf règlement de la consultation.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure de remise des plis : 18 décembre 2023 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
 Réduction du nombre de candidats : non.
 Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Les variantes à l'initiative du soumissionnaire sont autorisées : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères de choix suivants :
 - valeur technique des prestations : 40 %,
 - prix de l'offre : 60 %.

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : travaux d'aménagement voirie réseaux, lotissement Kreiz Ker, commune de Trédarzac.
Code CPV :
 Principal : 4511291-4, travaux d'aménagement terrain.
 Secondaire :
 - 4511250-0, travaux de terrassement,
 - 4523241-1, travaux de construction de canalisations d'eaux usées,
 - 45232130-2, travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales,
 - 44162500-8, conduite d'eau potable.

Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : Trédarzac.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : non
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : non.
 Pour cela, prendre rendez-vous auprès de : Ronan Geoffroy, tél. 02 96 05 60 97 - 06 79 21 79 76.

Voies et délais de recours :
 - un référé précontractuel peut être exercé jusqu'à la signature du marché conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative ;
 - un référé contractuel peut être exercé à compter de la signature du marché conformément aux articles L.551-13 et R.551-10 du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution ou de 6 mois en cas d'absence d'avis d'attribution ;
 - un recours en annulation de validité du marché peut être exercé, conformément à l'arrêté du Conseil d'État du 16 juillet 2007 dans un délai de deux mois, suivant l'accomplissement de mesures de publicité précisant notamment la date de conclusion du marché et ses modalités de consultation assortie le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis : 17 novembre 2023.

Section 2 : Communication
Profil acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : M. le Président directeur général de la SPLA/Lannion-Trégor Aménagement.
 Adresse mail du contact : commandepublique@lannion-tregor.com
 N° de téléphone du contact : 02 96 05 08 33.

Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation : cf règlement de la consultation.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure de remise des plis : 18 décembre 2023 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
 Réduction du nombre de candidats : non.
 Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Les variantes à l'initiative du soumissionnaire sont autorisées : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères de choix suivants :
 - valeur technique des prestations : 40 %,
 - prix de l'offre : 60 %.

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : travaux d'aménagement voirie réseaux, lotissement Kreiz Ker, commune de Trédarzac.
Code CPV :
 Principal : 4511291-4, travaux d'aménagement terrain.
 Secondaire :
 - 4511250-0, travaux de terrassement,
 - 4523241-1, travaux de construction de canalisations d'eaux usées,
 - 45232130-2, travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales,
 - 44162500-8, conduite d'eau potable.

Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : Trédarzac.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : non
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : non.
 Pour cela, prendre rendez-vous auprès de : Ronan Geoffroy, tél. 02 96 05 60 97 - 06 79 21 79 76.

Voies et délais de recours :
 - un référé précontractuel peut être exercé jusqu'à la signature du marché conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative ;
 - un référé contractuel peut être exercé à compter de la signature du marché conformément aux articles L.551-13 et R.551-10 du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution ou de 6 mois en cas d'absence d'avis d'attribution ;
 - un recours en annulation de validité du marché peut être exercé, conformément à l'arrêté du Conseil d'État du 16 juillet 2007 dans un délai de deux mois, suivant l'accomplissement de mesures de publicité précisant notamment la date de conclusion du marché et ses modalités de consultation assortie le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis : 17 novembre 2023.

Justice

L'opinion syndicale du juge prud'homal ne révèle pas une partialité

Il n'est pas possible de mettre en doute l'impartialité d'un juge prud'homal, même s'il appartient ouvertement au même syndicat que la partie adverse.
 La Cour de cassation a conclu ainsi alors qu'un chef d'entreprise refusait de plaider aux prud'hommes devant un juge qui avait été élu sur une liste présentée par le syndicat qui soutenait son salarié, adversaire au procès.
 Le salarié et le juge appartenant au même syndicat, il est légitime, disait-il, de mettre en doute l'impartialité du juge, d'autant qu'il a déjà jugé en faveur de ce syndicat dans des procédures précédentes.
 Mais pour la justice, ces deux circonstances ne sont pas de nature à faire douter de l'impartialité.
 La seule affiliation syndicale n'est pas de nature à créer une suspicion raisonnable et objective à l'égard du juge. Ce serait remettre en cause le principe même de l'organisation des conseils de prud'hommes dont les membres sont élus sur des listes présentées par des syndicats.
 De plus, explique la Cour de cassation, l'impartialité résulte de la composition des conseils de prud'hommes puisqu'ils contiennent un nombre égal de juges élus par des salariés et des employeurs. Et enfin, l'impartialité est garantie par l'organisation judiciaire qui réserve la possibilité de faire appel et de former ensuite un pourvoi en cassation.
 La loi, dans le Code du travail, indique qu'un conseiller prud'homal peut être récusé, notamment lorsqu'il a « un intérêt personnel » dans l'affaire.
 (Cas. Soc., 22.3.2023, C 21-19.176).

SPÉCIAL NOËL

ouest france

Abonnez-vous vite !

50€ pour 3 mois

Chaque jour, votre journal livré chez vous avant 7 h 30. INCLUS, un accès numérique à partager avec 4 de vos proches.

Envoyez le bon sans affranchir à :
Service Clients
 Libre réponse 94114
 35099 Rennes Cedex 9

02 99 32 66 66 (prix d'un appel local)
 du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
 CODE : S231ONOE/AP3C

Gagnez du temps :
abo.ouest-france.fr/noel

OUI, je souhaite m'abonner au Pack famille Ouest-France

Pendant 3 mois 7j/7, le journal papier livré à domicile pour **50€** au lieu de **132€***, soit **62% de réduction**.
INCLUS, un accès aux contenus numériques à partager avec 4 proches de mon choix.

Je complète mes coordonnées ou celles du bénéficiaire

Mme M.

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

Tél.

Email

Je règle 50€ par :

chèque bancaire ou postal à l'ordre de Ouest-France

Date et signature obligatoires :

Vous préférez régler par carte bancaire ?
 Rendez-vous sur abo.ouest-france.fr/noel

* Voir conditions sur abo.ouest-france.fr/noel. Début de l'abonnement le 26/12/2023.
 Vos données personnelles font l'objet de traitements informatiques de la part de la société Ouest-France et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement, vous informer sur nos produits et services analogues ainsi qu'à des fins de relations commerciales. Elles seront conservées 3 ans après la fin de votre contrat sauf dispositions légales contraires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement par email à « pdp@sipa.ouest-france.fr » ou par courrier à « DPO SIPA Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 » ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL. Société Ouest-France - SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 300 000 € - 377 714 654 RCS Rennes. IDU FR217483_03HKQW.
 © istock.